

**Discours de S.E. Mme Laura Baeza, Ambassadeur de l'UE en Tunisie**

**Cérémonie de signature de la convention de financement**

**Programme d'appui à la réforme et à la modernisation du secteur de la sécurité en Tunisie**

**Mercredi 4 novembre 2015**

**Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale**

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale,

Mesdames et Messieurs les Représentants des structures du Ministère de l'Intérieur, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'être ici aujourd'hui avec vous pour partager ce moment très important de la coopération entre l'UE et la Tunisie.

La signature de cette Convention de financement pour un « Programme d'appui à la réforme et à la modernisation du secteur de la sécurité » est le fruit d'un travail de longue haleine entre nos équipes.

Je me réjouis de le voir aboutir aujourd'hui, car je vois dans cet événement pour ce qu'il est, à savoir un pas important, voire décisif, dans notre coopération.

Le symbole, comme l'engagement, que nous prenons sont forts, et je souhaite qu'on s'y attarde. En effet, quel est le sens de la signature de ce jour? Qu'allons-nous faire ensemble? Quels engagements prenons-nous les uns envers les autres?

Par ce programme, doté de 23 millions d'euros, qui revêt un caractère pilote, l'Union européenne s'engage à accompagner la Tunisie dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité, en développant une doctrine sécuritaire en phase avec les valeurs démocratiques gravées dans le marbre de la nouvelle Constitution tunisienne.

C'est un grand défi, à plusieurs facettes, permettez-moi d'en évoquer rapidement trois:

\* \* \*

Tout d'abord, **la question des menaces actuelles**. Aujourd'hui, dans leur tâche essentielle de préserver la sécurité et de protéger les individus, les institutions et les biens, tout en veillant à l'application de la loi dans le respect des libertés, les forces de sécurité intérieures se trouvent dans le contexte régional et mondial actuel confrontées à des défis majeurs.

A cet égard, la Tunisie n'est pas seule et, même si notre coopération UE-Tunisie est l'événement qui nous réunit aujourd'hui, je voudrais rappeler d'emblée que ce programme n'est qu'une première étape dans le cadre d'un effort concerté de l'UE et de ses Etats membres de soutenir la Tunisie dans un moment crucial.

En ce sens, notre programme vient à point nommé, et les actions et les équipements prévus contribueront à faciliter la tâche des personnels de sécurité (police, garde nationale, mais aussi l'armée) en les rendant encore plus opérationnels et efficaces. Deux exemples de ce que nous allons faire ensemble:

- Face à la **menace sécuritaire et terroriste aux frontières**, nous allons travailler au renforcement des capacités des forces de sécurité, notamment par la mise en place de **trois centres opérationnels** de réaction rapide, à Médenine, Tataouine et à Kasserine. Ce volet vient compléter d'autres interventions déjà engagées en matière de gestion intégrées des frontières;
- Parce qu'il est essentiel de pouvoir disposer d'un centre de commandement unifié en cas de crise, le programme soutiendra la mise en place d'une **cellule de crise** interservices et interministérielle auprès du Ministère de l'Intérieur. Cette cellule sera chargée de la gestion de tout type de crise, quelle qu'en soit la cause. L'Union européenne accompagnera la création de la cellule de crise par la formation du personnel nécessaire à son fonctionnement.

\*

Au-delà des aspects pratiques purement opérationnels, qui constituent une part importante de ce programme, celui-ci a aussi pour objectif de **rapprocher les forces de sécurité intérieures des citoyens tunisiens**, une autre importante facette des défis des forces sécuritaires.

La relation est à reconstruire, sur de nouvelles bases. Cela prendra la forme d'une **police de proximité**, fondement d'une politique sécuritaire républicaine et démocratique.

Pour cette raison, un important volet du programme est dédié à la redevabilité, à la probité et à la transparence.

Ainsi, la réforme des inspections, tout comme la réforme des systèmes de recrutement et de formation des agents figurent parmi les axes du programme.

Ces éléments sont essentiels pour améliorer la capacité des forces de sécurité à exécuter leur mission d'une manière efficace, redevable et neutre.

Ceci aura un impact dans le moyen terme sur la perception du citoyen du service fourni et contribuera au rapprochement « police –citoyen », cette police de proximité que je viens de mentionner.

Je suis consciente que ces changements ne seront pas faciles à mettre en place et qu'il faudra du temps, toutefois je suis convaincue que la volonté de changement et l'appui politique nécessaire pour achever cette réforme sont par votre présence Monsieur le Ministre de l'Intérieur aujourd'hui bien là.

\*

Le troisième défi auquel est confronté aujourd'hui le secteur de la sécurité est double: vis-à-vis des citoyens tunisiens, il s'agit de les protéger, et de regagner leur confiance.

En interne, il s'agit de relever le défi de l'efficacité et de l'accomplissement des missions en acceptant la légitimité des valeurs démocratiques et des droits de l'homme.

Il ne s'agit pas d'effectuer ce basculement pour se rapprocher des standards étrangers, mais parce que le vrai fondement de la légitimité de la police n'est pas dans la force qu'elle peut exercer, mais parce que cette force est **au service du droit**.

C'est pour cette raison qu'à côté de son soutien à la réforme du secteur de la sécurité, l'Union européenne, consacre aujourd'hui 40 millions d'euros au **Programme Appui à la Réforme de la Justice**.

Car l'un ne va pas sans l'autre. Sans droit et sans justice, tôt ou tard, l'action des forces de sécurité perd sa légitimité.

A l'inverse, sans police, l'adage "force doit rester à la loi" reste lettre morte, et une loi qui n'est pas respectée est une loi qui n'existe pas. La nouveauté de la révolution, c'est la source du droit, désormais pleinement légitime.

L'apport de la Révolution de 2011, c'est peut-être aussi une vision de la société moins "verticale": le **prix Nobel de la Paix** vient d'être donné à la Tunisie, mais pourquoi précisément? Pour la qualité de son dialogue national.

C'est sans doute là le secret de l'alchimie locale: en Tunisie, vous avez la chance d'avoir une société civile motivée et active. Il est clair que toute réforme démocratique ne peut se faire qu'en **partenariat avec la société civile** qui, à sa façon, agit comme une "caisse de résonance" de la voix des citoyens.

La société civile – et c'est ma conviction – doit pouvoir exprimer son point de vue de façon libre et plurielle, y compris dans un domaine aussi important que celui de la sécurité. Je me félicite de sa participation au comité de pilotage de ce programme.

\* \* \*

Mesdames, Messieurs,

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement S.E. le Ministre de l'Intérieur, S.E. le Ministre du Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale, ainsi que les structures et les services de ces deux Ministères, pour leur appui et excellente coopération tout au long de l'instruction de ce programme, lequel doit désormais démarrer rapidement et faire ses preuves en vue d'aller plus loin ensemble.

Merci de votre attention.